

Infos scolaires

Article posté le Mardi 10 Février



Retrouvez, en cliquant ci-dessous, toutes les infos scolaires du mois de février.

■ Vacances scolaires

Les vacances se déroulent **jusqu'au dimanche 22 février**.

■ Quotient familial 2015

En janvier, le quotient familial 2015 est calculé sur les ressources perçues en 2013. En fonction de ce quotient, la tarification des repas scolaires est variable (s'il se situe dans la tranche entre 0 et 1000).

Pour bénéficier de cette tarification, vous devez fournir une attestation de quotient familial au Service Scolaire & Périscolaire **avant le samedi 28 février**. Sinon, le tarif le plus élevé sera appliqué.

■ Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires se dérouleront **jusqu'au 20 février**. Elles concernent les enfants nés en 2012 qui feront leur première rentrée en septembre 2015 dans une école publique de la Commune. Pour toute inscription, les familles doivent prendre rendez-vous auprès du Service Scolaire grâce au planning affiché dans le hall d'entrée depuis mi-janvier. Lors du rendez-vous, les familles doivent fournir un justificatif récent de domicile (facture EDF ou avis d'imposition ou non imposition) et le livret de famille.

Renseignements

Service Scolaire & Périscolaire

Tél. **04 79 65 17 72**